

CARMIGNAC CREDIT 2027

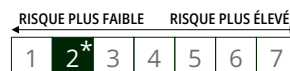
FCP DE DROIT FRANÇAIS



VISIBILITÉ ET DIVERSIFICATION POUR INVESTIR SUR LES MARCHÉS DU CRÉDIT

Durée minimum
de placement
recommandée :

5 ANS



Classification SFDR** :

Article 8

Carmignac Credit 2027 est un fonds obligataire à échéance (UCITS) mettant en œuvre une stratégie de portage sur les marchés du crédit. Grâce à une indication de performance cible⁽¹⁾, une date de maturité préétablie et une sélection rigoureuse et diversifiée des émetteurs, le Fonds offre aux investisseurs de la visibilité sur leur placement. Carmignac Credit 2027 promeut des caractéristiques environnementales et sociales et cherche à offrir une appréciation du capital investi en ligne avec sa stratégie de portage sur un horizon de 5 ans, tout en permettant aux investisseurs de profiter d'une échéance anticipée si le taux de rendement interne du Fonds atteint l'un des seuils définis dans le prospectus avant le terme⁽¹⁾. *L'objectif du Fonds ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie.*

POINTS CLÉS

Une stratégie de portage à échéance 2027 adaptée à un environnement de taux d'intérêt volatils et offrant de la visibilité sur les marchés du crédit à l'échelle mondiale⁽¹⁾.

Une option de rachat anticipé lors de la troisième et de la quatrième année si les conditions prédéfinies sont remplies pour permettre aux investisseurs de disposer de leur capital avant l'échéance.

Un processus d'investissement fondé sur des convictions cherchant à identifier les primes attractives sur les différents segments de l'univers du crédit pour construire un portefeuille diversifié mais sélectif.

Des risques décroissants au fil du temps et gérés rigoureusement, grâce à la date d'échéance fixe et une couverture systématique du risque de change.

UNE SÉLECTION RIGoureuse DES ÉMETTEURS AU SEIN D'UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT GLOBAL

La construction du portefeuille résulte des convictions de ses gérants sur l'ensemble de l'univers du crédit, et d'une analyse approfondie de chaque opportunité étudiée. Ce processus d'investissement permet au Fonds de chercher à capturer les primes de complexités offertes sur les marchés du crédit grâce à une estimation conservatrice du coût fondamental du risque⁽²⁾. Cette analyse est également utilisée pour déterminer les conditions de l'exercice de l'échéance anticipée, notamment pour calculer le taux de rendement interne minimum que le Fonds doit atteindre.

Allocation « Investment Grade »	Allocation emprunts privés émergents⁽³⁾
Maximum 100 %	Maximum 40 %
Allocation « High Yield⁽⁴⁾ »	Crédit structuré
Maximum 100 %	Maximum 40 %
Exposition devises	
Exposition devises	

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

CRÉDIT : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **LIQUIDITÉ** : Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Date de lancement : 2 mai 2022

Objectif : L'objectif de gestion est d'offrir la performance, nette de frais de gestion, d'un portefeuille constitué de titres de créance d'émetteurs privés ou publics (dont instruments de titrisation dans la limite de 40% de l'actif net), sans contrainte de notation moyenne, durée, maturité ou de répartition public/privé. Le fonds sera ainsi exposé aux marchés du crédit, ainsi qu'aux marchés de taux. En l'absence de contrainte de notation moyenne, le fonds cherche une exposition potentiellement importante aux titres de créances spéculatifs (dits « high yield ») offrant des perspectives de rendement plus élevées que les titres de créance dits « investment grade » (notés au minimum BBB ou équivalent, ou de qualité de crédit jugée équivalente par le gérant) mais exposant en contrepartie le fonds à des risques (notamment celui d'un défaut de l'émetteur) plus élevés. Ce portefeuille a vocation à être détenu jusqu'à une phase de liquidation de 6 mois précédant la date d'échéance du fonds (stratégie de portage), arrêtée le 30/06/2027, ou, le cas échéant, jusqu'à la date d'échéance anticipée du fonds, soit :

- Au plus tard le 3 avril 2026 si le fonds a atteint ou surpassé une performance jugée opportune correspondant au TRI constaté entre le 30 juin 2022 et le 27 février 2026 (le « TRI Cible ») de 2,08 % pour la part A EUR Acc et 2,49 % pour la part F EUR Acc ; soit une valeur liquidative de 107,83 euros constatée le 27 février 2026 pour la part A EUR Acc, et 109,42 euros pour la part F EUR Acc.
- Au plus tard le 4 août 2026 si le fonds a atteint ou surpassé une performance jugée opportune correspondant au TRI constaté entre le 30 juin 2022 et le 30 juin 2026 (le « TRI Cible ») de 1,94 % pour la part A EUR Acc et 2,35 % pour la part F EUR Acc ; soit une valeur liquidative constatée le 30 juin 2026 de 108 euros pour la part A EUR Acc, et 109,74 euros pour la part F EUR Acc.

Cet objectif de gestion ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Minimum de souscription initiale ⁽⁵⁾
A EUR Acc	02/05/2022	CACC2AE FP	FR00140081Y1	Capitalisation	—
F EUR Acc	02/05/2022	CACC2FE FP	FR0014008223	Capitalisation	—

(5) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

FRAIS

Parts	Coûts ponctuels		Coûts annuels		Coûts accessoires ⁽⁶⁾
	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts de transaction	Commissions liées aux résultats
A EUR Acc	Max. 1%	—	1.04%	0.12%	—
F EUR Acc	—	—	0.64%	0.12%	—

(6) Prélevés sous certaines conditions.

Coûts d'entrée : Coût ponctuel à payer au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels. **Coûts de sortie :** Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit. **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :** Estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière. **Coûts de transaction :** Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. **Commissions liées aux résultats :** Aucune commission de performance n'est prélevée pour ce produit.

ÉQUIPE DE GESTION



P. Verlé

A. Deneuve

F. Viro

L'équipe de gestion est susceptible d'évoluer au cours de la vie du Fonds.



11/2025

* Pour la part Carmignac Credit 2027 A EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. ** Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>. (1) Veuillez consulter le verso de ce document ou le prospectus du Fonds pour plus d'informations concernant l'objectif de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie. (2) Coût du risque fondamental = Estimation de la probabilité de défaut annualisée x Perte en cas de défaut. (3) Investissement dans des obligations d'émetteurs publics ou privés de pays hors OCDE, dont les marchés émergents. (4) Les obligations dites « High Yield » sont des titres spéculatifs.

Catégorie de notation de crédit attribuée aux obligations ou emprunteurs jugés de bonne qualité par les agences de notation. Cela signifie que le risque de défaut de paiement est relativement faible. Les notations investment grade vont généralement de AAA à BBB- chez Standard & Poor's (ou l'équivalent chez Moody's et Fitch). High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/01/2026. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement. Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue pas un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

?L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant : https://www.carmignac.com/en_US.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tél : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549

COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.